

# FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

## Programme des événements et dispositions prises dans le centre-ville d'Alençon

**Jeudi 13 juillet 2023 // Centre-ville d'Alençon**

**Dans le cadre de l'organisation des commémorations et des festivités de la Fête nationale, les dispositions ci-dessous ont été arrêtées par la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon.**

### Au programme des festivités :

- 17 h : Défilé des militaires, gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers (départ place du Général de Gaulle)
- 21 h : Dans le cadre du festival des Folklores du monde, grand défilé des nations dans les rues du centre-ville (départ place de la Magdeleine avec une arrivée Place Foch)
- 23 h : feu d'artifice
- Après le feu d'artifice : bals places Masson (variétés) et Poulet-Malassis avec le Bayokos

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

### Défilé militaire

En raison du défilé des militaires, gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers, le **stationnement de tous les véhicules sera interdit de 8 h à 19 h et la circulation interdite de 16 h à 19 h jeudi 13 juillet :**

- Place du Général de Gaulle
- Rue Saint-Blaise
- Rue de la Pyramide
- Rue Sainte-Thérèse
- Rue des Marcheries
- Rue Cazault, entre la rue des Capucins et le carrefour rue Saint-Blaise, rue Cazault, Grande Rue
- Cours Clémenceau, entre la Place Poulet-Malassis et le carrefour rue Saint-Blaise, rue Cazault et Grande Rue
- Rue de la Demi-Lune, entre le boulevard de Strasbourg et la rue Valazé
- Rue Valazé
- Avenue Basingstoke dans la partie de cette voie comprise entre la Place du Général de Gaulle et le carrefour du 14<sup>e</sup> Hussards/rue Ampère **jusqu'à la fin du défilé.**

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Vendredi 7 juillet 2023

---

### Feu d'artifice, défilé des nations et bals populaires

#### Le stationnement de tous les véhicules sera interdit:

- Place Masson du lundi 10 juillet à 20 h jusqu'au mercredi 19 juillet à 12 h
- Place Poulet-Malassis du mercredi 12 juillet à 20 h jusqu'au lundi 17 juillet à 8 h

En raison du feu d'artifice qui sera tiré place Foch et la nécessité de déterminer un périmètre de sécurité, le **stationnement de tous les véhicules sera interdit** :

- Place Foch du mercredi 12 juillet à 19 h au vendredi 14 juillet à 8 h
- Rue Alexandre 1<sup>er</sup> et rue de Bretagne, entre le rond-point Place Foch et la rue Marguerite de Navarre du jeudi 13 juillet à 18 h au vendredi 14 juillet à 8 h.

En raison de la présence du public sur la place Foch durant le feu d'artifice, la **circulation de tous les véhicules sera interdite du jeudi 13 juillet à 20 h au vendredi 14 juillet à 1 h** :

- Rue de Bretagne, dans la partie comprise entre la rue Marguerite de Navarre et la rue de la Chaussée
- À la sortie du parking de la Dentelle
- Rue Alexandre 1<sup>er</sup>
- Rue de la Chaussée
- Rue Matignon.

**À noter : la circulation des piétons sera interdite rue Alexandre 1<sup>er</sup>.**

La **circulation des véhicules sera interdite du jeudi 13 juillet à 19 h au vendredi 14 juillet à 2 h**

- Place de la Halle au blé, dans la partie comprise entre la rue aux Sieurs et la rue de Lattre de Tassigny

Le **stationnement sera interdit sur cette partie de la Halle au blé du jeudi 13 juillet à 12 h au vendredi 14 juillet à 8h.**

Pour des raisons de sécurité, la **circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits du jeudi 13 juillet à 20 h au vendredi 14 juillet à 2 h** :

- Rue du Val Noble, dans la partie comprise entre la rue de l'Ancienne Mairie et la rue du Château
- Rue des filles Sainte-Claire
- Rue du Collège
- Rue Marcel Palmier
- Rue des Filles Notre-Dame
- Rue de Lattre de Tassigny, entre la Grande Rue et la rue Matignon
- Cours Clémenceau, entre la Grande Rue et la place Poulet-Malassis
- Place Poulet-Malassis
- Rue de la Halle aux toiles
- Rue Cazault, entre la rue des Capucins et le carrefour de la rue Saint-Blaise, de la Grande rue et du Cours Clémenceau.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Vendredi 7 juillet 2023

## FERMETURE DE L'HOTEL DE VILLE LE 13 JUILLET

**Important :** toujours pour les raisons du renforcement de la sécurité relative à l'installation et au tir des feux d'artifices, **l'Hôtel de Ville et le service État civil seront fermés jeudi 13 juillet toute la journée.** Réouverture lundi 17 juillet à 8h30. **À noter, une permanence sera toutefois assurée uniquement pour les opérations funéraires par contact téléphonique au 02 33 32 41 86 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.**

## COLLECTE DES DÉCHETS

### Modification horaire de collecte des emballages légers

En raison des animations organisées pour la Fête nationale, **jeudi 13 juillet 2023**, la collecte des emballages légers est modifiée dans le centre-ville d'Alençon. Elle aura effectivement lieu à **12 h au lieu de 19 h.**

### À noter :

Toutes les collectes en porte-à-porte se déroulant le vendredi seront maintenues le 14 juillet 2023, dans les secteurs concernés.

Les centres de valorisation d'Alençon Nord et d'Arçonnay sont fermés le vendredi 14 juillet 2023. Ils seront ouverts le samedi 15 juillet 2023.

### ► Pratique

Toutes les informations sont à retrouver sur [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr) et [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

02 33 32 40 58 // [communication@cu-alencon.fr](mailto:communication@cu-alencon.fr)

[www.alencon.fr](http://www.alencon.fr) | [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)

